

Avignon, le 5 juillet 2023



COMMUNIQUE DE PRESSE

ALERTE SUR LA DDFIP de VAUCLUSE !!!!

Au vu du fiasco de la campagne Gérer Mes Biens Immobiliers (GMBI), la Direction générale des Finances Publiques a précipitamment annoncé fin juin un report de la date limite de la déclaration au 31 juillet 2023 au lieu du 30 juin.

Après des mois d'alerte de notre organisation sur l'infaisabilité de cette opération, portant sur la Déclaration des Biens immobiliers (via le service GMBI) en pleine campagne déclarative de l'impôt sur le revenu, cette dernière tourne au fiasco pour nos concitoyens et au cauchemar pour les personnels de la DGFIP et notamment ceux de la DDFIP de Vaucluse.

Ainsi, les services de la DDFIP du Vaucluse doivent faire face à des flux d'utilisateurs (physiques, téléphoniques, mails, courriers) sans précédent dans cette période avec ;

- des milliers d'appels aboutis et non aboutis en juin dernier derrière le numéro national 0809 401 401 ;
- plus de 7 000 e-contacts (mails d'utilisateurs à partir de leur espace personnel) en souffrance dans les tous les Services des Impôts des Particuliers du département ;
- plus de 3 000 e-contacts également en souffrance au Cadastre (Service départemental des impôts foncier)
- une réception physique au plus fort de la campagne de plusieurs centaines d'utilisateurs par demi-journée de réception le matin (par exemple entre 100 et 150 quotidiennement pour le seul SIP Sud Vaucluse à Avignon)

Ces flux résultent également des différentes relances GMBI, et de la menace d'une amende.

Et ce n'est pas le report annoncé de la campagne au 31 juillet qui va fondamentalement améliorer la situation.

Dans le Vaucluse, comme partout ailleurs en France, tous les Services des Impôts des Particuliers (SIP), le Service Des Impôts Foncier (SDIF) et également les Services des Impôts des Entreprises (impactés aussi par cette campagne de déclaration des biens immobiliers pour les SCI par exemple) sont au bord de la rupture.

Beaucoup d'utilisateurs, notamment les personnes âgées ou en situation d'illectronisme, n'arrivent pas à finaliser leur déclaration. Le manque d'ergonomie de l'outil informatique ou encore les

nombreuses informations immobilières erronées reprises dans l'applicatif poussent de nombreux usagers à se rendre aux guichets de l'administration des finances publiques.

Les agents sont ainsi épuisés et débordés par la situation. Nous avons des témoignages d'agents et agentes en pleurs, qui craquent devant les contribuables ne sachant plus comment faire pour répondre à leurs questions et interrogations.

L'absence d'une déclaration papier et le choix assumé d'une procédure totalement dématérialisée avec un risque d'amende en cas de non-respect de cette procédure provoquent une forte incompréhension, et voire parfois de l'agressivité de la part de certains contribuables.

Ainsi à ce jour, malgré les propos rassurants du Directeur Général des Finances Publiques, à peine 60 % des propriétaires ont rempli leurs obligations déclaratives et rectificatives dans ce nouvel applicatif.

La mise en place d'un outil informatique non abouti conjuguée à la suppression de la Taxe d'Habitation sur les résidences principales (voulue par le Gouvernement) pourrait en plus aussi amener nombre de difficultés en fin d'année.

En effet, en cas de non dépôt, ou d'erreur dans leur déclaration, les contribuables pourraient voir leur bien ou une partie de leurs biens (garage par exemple) soumis à la taxe d'habitation sur leur résidence secondaire.

Il en résulterait une contrainte pour les usagers d'effectuer des réclamations contentieuses pour être rétablis dans leur droit et une charge de travail supplémentaire pour les agents de la DGFIP, confrontés aux incessantes suppressions d'emplois et aux multiples bugs informatiques.

Pour mémoire, rappelons que 25 % des emplois dans les Services des Impôts des Particuliers ont été supprimés depuis 2015. En tout, la DDFIP de Vaucluse a supprimé plus de 150 emplois tous services confondus en à peine 10 ans.

La DGFIP est restée sourde aux nombreux et réitérés messages d'alerte de notre organisation syndicale, préférant afficher un optimisme béat en totale rupture avec la réalité.

Il est grand temps que l'administration retrouve des marges de manœuvre en termes d'emplois et cesse cette dématérialisation à outrance.

Les usagers-contribuables ont droit à un service public de qualité et de proximité !

Un tract (ci-joint) dénonçant et condamnant cette situation est d'ailleurs distribué régulièrement aux usagers qui attendent debout bien souvent devant les centres des finances publiques du Vaucluse.